

A RENVOYER A LA F.M.B. AU MOINS 2 MOIS AVANT L'EPREUVE



NOM DU CLUB ORGANISATEUR: **CEESL**
ADRESSE DU CLUB: BRUX 4 A – 4990 LIERNEUX
GSM: 0475/28.35.59... E-Mail : info@taserag.be

DESIGNATION ET DATE DE L'EPREUVE:
ENDURO DE LIERNEUX – 04/07/2021

REGLEMENT PARTICULIER

- Art. 1 Le club susmentionné organisera le 4 JUILLET 2021..... un
ENDURO NATIONAL - EUROPEEN - INTERNATIONAL (*)
- Art. 2 Cette manifestation sera régie par le Code Sportif International, le Code Sportif National et son annexe enduro et le présent règlement.
- Art. 3. Les Officiels suivants ont été désignés :
- DIRECTEUR DE COURSE: Alain Viroux
- ADJOINTS : Marc Collet (économiste), Michel Lahaye (+pre-rider), Thierry Bertand, Frans Dierckx, Antoine Bertrand (stage)
- COMMISSAIRE D'ORGANISATION: Pierre-Louis Targnon..... TEL: 0475/28.35.59
- COLLEGE TECHNIQUE: Lionel Pigeon, Andre Pigeon, Adelin Naessens, Daniel Vanherck
- CHRONOMETRAGE: RIS.....
- ENVIRONNEMENT : Olivier Martin
- RESPONSABLE MEDICAL ; Dr. NOUPRE J.M. - TEL: 0474/55.00.32
- :
- SERVICE MEDICAL: HAUTE FAGNE AMBULANCE
- Communications urgentes le jour de l'épreuve
- :
- Nom: Pierre-Louis Targnon GSM.: 0475/28.35.59 E-mail: taserag@msn.com

Art. 4 Le CONTROLE TECHNIQUE aura lieu à l'adresse suivante, à partir de :
 Adresse :BRUX HOTUNERAIE – 4990 Lierneux..... à partir de :7h30

Art. 5 Le PREMIER DEPART aura lieu à 9h30..... heures à :Brux

Art. 6 **Le type d'épreuve et le nombre de tours réservé à chaque catégorie sera déterminé par le présent Règlement Particulier.**
 La longueur du circuit, le nombre de tours, étapes spéciales, les horaires de passage au contrôle technique et des départs pour chaque catégorie sont déterminés comme suit sur cette épreuve :

Catégories	longueur Circuit	Tours	Temps	Etapas spéciales	Heure de	
					Contrôle Technique	Départ
INTERS	60	4	70'	2	7h30	9h30
ESPOIRS	60	3	70'	2	7h45	9h40
NATION.	60	3	70'	2	8h00	9h50
JUNIORS	60	3	70'	2	8h20	10h00
GENTLEMEN	60	3	70'	2	8h30	10h10
EXPERTS	60	3	70'	2	8h40	10h20
RANDONNEURS GIRLS - 50 cc – MOTOS ANCIENNES – ELECTRIQUES	60	2	70'	2	9h00	10h30
YOUTH 125 (nombre spéciale à déterminer)	-	-		2	7h45	9h40
LOISIRS	40			0	9h30	10h00

La longueur du circuit, le nombre de tours, les temps, les étapes spéciales seront confirmées à l'inscription sur place. Un minimum de deux tours est requis pour toutes les catégories.

Art. 7 Tout conducteur s'écartant du tracé ou empiétant sur les propriétés riveraines sera mis hors course, indépendamment des poursuites judiciaires qui pourraient être entamées contre lui pour les dégâts qu'il aurait causés.

Art. 8 Les frais de participation sont fixés à **80 €** pour les épreuves comprenant 1 étape spéciale, y compris la location du transpondeur. Le club organisateur peut majorer le prix de l'inscription de **10 €** par spéciale supplémentaire. Les transpondeurs sont distribués le samedi de 14h00 à 18h00 et le dimanche matin à partir de 07h30.

Le droit d'engagement pour cette épreuve est de : 90 EUR. Date limite d'inscription : 30/06/2021

Les participants doivent s'inscrire avant l'épreuve via le site Web <https://fmbenduro.ris-timing.be/> au plus tard le mercredi minuit paiement compris. Une fois son inscription finalisée (paiement compris) le pilote recevra une confirmation via sa boîte Mail. Il recevra également un QR Code qu'il devra présenter lors du contrôle administratif pour le retrait de son transpondeur, ainsi que lors du contrôle technique. Le pilote présentera ce QR Code via son GSM ou format papier. Le pilote non inscrit au préalable et/ou dont le montant de l'engagement n'est pas payé au club dans les délais mentionnés ci-dessus verra son droit d'engagement majoré de 20 € (voir article 04/06 du règlement sportif enduro FMB)

Règlement Particulier établi le 28/05/2021

Le secrétaire de Course

Le Commissaire d'organisation

Approuvé le Le Directeur de course